



**HONORAIRES TRANSACTION LOCAUX À
USAGE HABITATION ET
PROFESSIONNELS**

PRIX DE VENTE	HONORAIRES TTC
De 0 à 50 000 €	5000 €
De 50 001 à 100 000 €	10000 €
De 100 001 à 200 000 €	13500 €
De 200 001 à 300 000 €	15000 €
De 300 001 à 400 001 €	17500 €
Supérieur à 400 001 €	5 %

Montant TTC dont TVA à 20 % (inclus dans les prix de vente affichés) à la charge du vendeur,
Sauf convention express différentes entre les parties précisées dans le mandat.
En cas d'évolution du taux de TVA, les honoraires évolueront dans les mêmes proportions.
Avis de valeur simplifié - offert

Dernière MAJ : 01/09/2025



HONORAIRES LOCATION LOCAUX À USAGE D'HABITATION ET COMMERCIAL

LOCATION MEUBLÉE OU NON MEUBLÉE PRESTATIONS À LA CHARGE DU LOCATAIRE

Visite, constitution du dossier et rédaction du bail	8 € TTC le m2
Réalisation de l'état des lieux d'entrée et de sortie	3 € TTC le m2

PRESTATIONS À LA CHARGE DU BAILLEUR

Entremise en négociation/Différence de valeur locative charges comprises	Différentiel du loyer en € TTC
Visite, constitution du dossier et rédaction du bail	8 € TTC le m2
Réalisation de l'état des lieux d'entrée et de sortie	3 € TTC le m2

DIVERS

Parking / Garage (à la charge du preneur)	150 € TTC
Avenant au bail (à la charge du demandeur)	150 € TTC
Rédaction du bail	250 € TTC
Gestion de la demande du permis de louer	50 € TTC
Mise en relation pour travaux	15 % TTC du prix total

LOCATION IMMEUBLE À USAGE COMMERCIAL OU PROFESSIONNEL

À la charge exclusive du preneur locataire : <ul style="list-style-type: none">• Mise en place du locataire• Entremise de négociation• Rédaction du bail• État des lieux• Constitution du dossier	25 % HT du loyer annuel HT (hors charge)
Honoraires minimum à la charge du preneur	1800 € HT

Les honoraires, mentionnés toutes taxes comprises sont calculés selon le taux de TVA en vigueur, soit 20 %.
En cas d'évolution du taux de TVA, les honoraires évolueront dans les mêmes proportions.

Dernière MAJ : 01 / 09 / 2025

Achat - Vente - Location - Gestion

Représenté par le mandataire La société à Actions Simplifiées LYNX D'OR IMMOBILIER, au capital de 2 500,00 €, siège social : 58 rue Monceau 75380 PARIS Cedex 08 – RCS BOBIGNY N° 944 599 802, N° SIRET : 944 599 802 00013, Code APE : 6831Z, Numéro de T.V.A Intercommunautaire : FR96944599802, représentée par son Président Monsieur Marvin CLOVIS, Carte Professionnelle de Transaction Immobilière et de Gestion Immobilière délivrée sous le Numéro CPI75012025000000331 par la Préfecture de CCI PARIS ILE DE FRANCE. Garantie Financière S.O.C.A.F 75015 PARIS, Avenue de Suffren n°26, sous le numéro 34 733 pour un montant de 110 000 € au titre de l'activité de Transaction sur Immeuble et Fonds de Commerce Non Détenue de Fonds – et pour un montant de 30 000 € au titre de l'activité de Gestion Immobilière, Compte ouvert auprès du CREDIT MUTUEL- 93290 TREMBLAY EN FRANCE, Avenue Pasteur N°7.



BAREME DE GESTION LOCATIVE

PRESTATION INCLUSES	CLASSIQUE	PREMIUM	Coût hors Forfait
En % TTC de l'encaissement	7,20 %	8,40 %	
En % TTC de l'encaissement	6 %	7 %	

GESTION LOCATIVE

Mise en place juridique du Mandat de Gestion. Mise en place Technique du Bien à Louer : Visite – Fiche Technique.	Oui	Oui	
Encaissement des loyers - charges locatives - allocations.(prélèvements - Virements - espèces).	Oui	Oui	
Emissions & Délivrance : Avis échéances - Quittances & Reçus.	Oui	Oui	
Révision Annuelle des loyers.	Oui	Oui	
Révision Annuelle des Provisions sur charges.	Oui	Oui	
Tenue de la comptabilité locataire.	Oui	Oui	
Compte Rendus de gérance Trimestriels ou Mensuels.	Non	Oui	
Versements des fonds perçus par virement bancaire	Oui	Oui	

Demande annuelle de l'attestation d'assurance habitation.	Oui	Oui	
Acceptation et contrôle de validité du congé (en cas de départ du locataire).	Oui	Oui	
Déclaration de départ du locataire auprès du bailleur.	Oui	Oui	
Encaissements et gestion des dépôts de garantis.	Oui	Oui	
Gestion Technique d'entretien courant (inférieur à 1 500,00 € TTC) mise en place d'un devis puis demande d'accord au propriétaire. Suivi & contrôle.	Non	Oui	15 % TTC du montant des travaux sur tarif préférentiel et négocié.
Gestion Technique de tous travaux, étude et proposition de travaux - démarche administratives - Dossier de crédit - Suivi et contrôle des travaux.	Non	Oui	15 % TTC du montant des travaux sur tarif préférentiel et négocié.
Visite conseillée état des lieux triennale du logement avec rapport écrit (sur demande).	Non	Oui	150,00 € TTC
Mise en relation avec un courtier bancaire en cas de besoin.	Non	Oui	
Information aux occupants en cas de dégâts des eaux - vol - incendie.			
Représentation du propriétaire en expertise - établissement des devis - suivi des travaux - encaissement des indemnités et reversement après contrôle.	Non	Oui	
Traitement administratif impayé. Chèque impayé - rejet prélèvements.	Oui	Oui	
Lettre simple 1er relance J+15.	Oui	Oui	
Lettre mise en demeure en recommandée avec accusé de réception J+35.	Oui	Oui	
Convocation locataire débiteur - plan apurement dette recours amiable.	Non	Oui	

Etat des lieux logements vides : - Honoraires appartement de 1 pièces à 3 pièces : - Honoraires appartement de 4 pièces & plus : - Honoraires pavillon ou maison :	Oui	Oui	- 250,00 € TTC - 300,00 € TTC - 350,00 € TTC
Etat des lieux logements meublés : - Honoraires appartement de 1 pièces à 3 pièces : - Honoraires appartement de 4 pièces & plus : - Honoraires pavillon ou maison :	Oui	Oui	- 300,00 € TTC - 350,00 € TTC - 450,00 € TTC
Honoraire pré état des lieux avec propriétaire	Non	Oui	100,00 € TTC
Assurances loyers impayés (Taux : 2,50%).			Contrat groupe
Versement expresse vers le compte du propriétaire dès réception des loyers (sur demande).	Non	Oui	50,00 € TTC

Les prix TTC sont calculés sur la base d'un taux de TVA de 20,00%.

Tarifs en vigueur à compter du 01/09/2025.